

SEDIMAG



AVRIL 2024 - N°346

www.sedima.fr



o t i p
é d i t o

Alexandre MORTIER

Président du SEDIMA

Soyons les acteurs de notre futur

La 4^e édition des SEDIMA'S DAYS vient de s'achever et plusieurs constats peuvent en être retenus. La table ronde qui a suivi la présentation des enjeux du monde agricole, en présence de deux agriculteurs de générations différentes, a démontré que nous continuerons à entretenir des relations très étroites avec nos clients, et ce, quelles que soient les évolutions technologiques et sociales en cours.

La concentration des réseaux se poursuit depuis plus de 10 ans, plus ou moins vite selon les constructeurs. Que nous y adhérons ou non, ce mouvement n'a pas que des effets négatifs, notamment pour ceux qui doivent préparer leur succession. Nos entreprises, bien gérées depuis des années, ont pris de la valeur et nous avons confirmation qu'elles intéressent des investisseurs. L'arrivée de ces nouveaux acteurs dans la distribution du machinisme agricole pourrait s'avérer riche d'opportunités pour l'évolution et la pérennité de nos structures. C'est aussi un signe encourageant pour nos collaborateurs et nos futures recrues.

Les cabinets d'avocats présents l'ont très bien expliqué, que nous soyons acquéreurs ou cédants de nos structures.

L'agriculture doit assurer notre souveraineté alimentaire et dans le même temps s'adapter aux enjeux du réchauffement climatique et de l'agroécologie. Cela suppose le recours à d'autres technologies et méthodes de travail. A l'écoute et proches de nos clients, nous saurons les accompagner dans cette 3^e révolution, dite numérique, qui doit lui permettre de continuer à produire tout en réduisant notamment leur impact carbone.

Enfin, l'arrivée de l'intelligence artificielle amène à nous poser quelques questions sur son intégration chez nos clients, mais aussi dans nos entreprises. Elle peut nous permettre de faire des gains de productivité, mais elle ne remplacera jamais le contact humain.

Les échanges que nous avons eus ces deux journées le démontrent et j'invite les dirigeants qui n'ont pas pu être présents à ce congrès à nous rejoindre lors des prochaines éditions.

J'ai accepté d'assurer la présidence pour la fin du mandat en cours, pour contribuer à l'année de transition qui commence et qui dessinera le futur du SEDIMA. C'est l'engagement que nous nous sommes fixés, les membres du Bureau et l'équipe du SEDIMA.

4^e édition des SEDIMA'S Days 2024 Evolution des réseaux et Intelligence artificielle : les nouveaux défis de la distribution



Sommaire

QHSE

> La conduite dans le milieu professionnel
page 2

Emploi-Formation

> Actions de promotion des métiers
> Concours Général des Métiers
page 3

Evènement SEDIMA'S Days

> Conférences & Ateliers
> Trophées & Médailles « SatiSCfaction »
> Mérite agricole
> Nouveau président du SEDIMA
> Nouveaux membres du Bureau
page 6



(de droite à gauche) Passage de relais du président Loïc MOREL à Alexandre MORTIER, nouveau président du SEDIMA pour une année de mandat, et les membres de son Bureau : Nathalie CHEVALERIAS et Caroline FONTVIELLE-BIGOURET (nouvellement élues), Julien FREDON, Pascal DESCHAMPS (2^e vice-président), Stéphane LEBLOND (1^{er} vice-président), Véronique GLORIA (trésorière), Frédéric JOSSE et Bertrand COLINET.

IRIUM SOFTWARE



Merci à tous les participants rencontrés aux Sedima's Days 2024



EXPERTISEZ

→ Mes expertises connectées nativement à mon ERP



DÉMATÉRIALISEZ

→ Je prends de l'avance sur la réforme de la facturation électronique



l'actu des réseaux

ARVALIS et INRAE renouvellent leur partenariat

Philippe MAUGUIN, président-directeur général d'INRAE, et Jean-Marc SCHWARTZ, président d'ARVALIS, ont renouvelé le partenariat des deux instituts par la signature d'un accord-cadre d'une durée 5 ans, avec pour objectif de renforcer leur collaboration dans la recherche appliquée, le développement technologique et la transition agroécologique.

COMBES Equipements célèbre ses 60 ans !

La vie d'un distributeur est une aventure pleine de rebondissements, à l'image de celle de Christian COMBES, gérant pour quelques semaines encore de la concession familiale qui vient de fêter son 60^e anniversaire, avant de prendre une retraite bien méritée... C'est en 1964 que son père, Robert, fonde dans le Cantal (15) l'Equipement Agricole Cantalien (EAC).

L'entreprise distribue alors Renault Agriculture. Le siège social trouvera sa place en 1990 à Naucelles sur un terrain de 15 000 m². En 1999, Christian et Philippe (son frère) prennent la direction. C'est le début de perturbations : Renault Agriculture devient Claas et remercie l'entreprise, laquelle prend la marque Mc Cormick qui, quelques semaines plus tard, se retrouve en redressement judiciaire. Qu'à cela ne tienne ! La concession devient distributeur Valtra et une nouvelle entité, Combes Agri Services, est créée à Malemort (19). Suivra l'ouverture des bases de Maurs et Mauriac (15), puis en 2018 une nouvelle carte de distribution : Kubota. La 3^e génération, enfants de Philippe, ont intégré l'entreprise et depuis 2021 la direction est assurée par Fabien et Alexis. EAC est devenue COMBES Equipements et rayonne avec 4 bases sur le Cantal, la Corrèze et le Puy de Dôme.



Christian COMBES

Fabien COMBES

EMC2 s'étend avec FARMINOVE et AGRINOVE

Au sein du groupe coopératif EMC2, les entités EMC2, C4M et Grailot, dédiées au machinisme agricole, se sont unies sous la marque commerciale FARMINOVE.

Nouvellement distributeur Case IH, FARMINOVE compte 188 salariés et 14 bases qui s'étendent sur 6 départements : la Meuse (55), la Haute-Marne (52), la Meurthe et Moselle (54), la Moselle (57), les Vosges (88) et la Haute-Saône (70). Le groupe coopératif a par ailleurs pris une participation majoritaire dans la Sarl MARTIN et au sein d'AGRINOVE (filiale machinisme de la coopérative OXYANE),

étouffant son secteur géographique sur les départements de l'Ain (01), de la Côte-d'Or (21), du Rhône (69), de la Saône et Loire (71) Avec 22 bases, FARMINOVE et AGRINOVE interviennent sur 11 départements.

Emil FREY acquiert BRETAGRI

Le groupe Emil FREY France, spécialiste de la distribution automobile, véhicules industriels et motos, a acquis BRETAGRI, concession Case IH avec 3 bases et 52 salariés qui rayonne sur les départements d'Ille et Vilaine (35), de la Mayenne (53) et du Morbihan (56).

IRIUM présente iMob Contact Expertise

IRIUM Software, filiale du groupe ISAGRI et éditeur de logiciels pour les distributeurs et constructeurs de machines agricoles, vient de lancer une nouvelle application mobile dédiée aux vendeurs. Elle leur permet d'effectuer des expertises

du matériel d'occasion en direct lors de leurs visites clients et de mettre en ligne plus rapidement leurs annonces. iMob contact Expertise s'utilise en même temps sur smartphones ou tablettes Android, Apple, et PC Windows, et se synchronise en temps réel au CRM central.

SIMO-NET
L'OCCASION DE GAGNER DU TEMPS ET DE L'ARGENT

Offrez-vous l'expertise la plus précise pour évaluer votre matériel d'occasion

WWW.SIMO-NET.FR PERMET D'AVOIR ACCÈS À :

- LA VALEUR COTE SIMO OCCASION,
- AU MODULATEUR,
- AUX FICHES COMMERCIALES,
- À LA VALEUR MOYENNE OFFERTE À LA VENTE,
- AUX OFFRES EN COURS DU SITE AGRIAFFAIRES DES MATÉRIELS COTÉS.

Pour plus d'information, contactez le CDEFG : info@cdefg.fr

MENSUEL DES ENTREPRISES DE SERVICE ET DISTRIBUTION DU MACHINISME AGRICOLE ET DES ESPACES VERTS

SEDIMAG

Consultable sur www.sedima.fr

Directeur de la publication : Raphaël LUCCHESI
Rédactrice en chef : Laurence ROUAN
Rédaction / Publicité : Place Maurice Loupias - BP 508
24105 Bergerac cedex - Tél 05 53 61 65 88
Administration : 6 bd Jourdan - 75014 Paris - Tél 01 53 62 87 10

Facebook@Sedimasyndicat
LinkedIn@sedima-syndicat
Instagram -> @sedimasyndicat

Imprimerie GDS - 87 Limoges - DEPOT LEGAL AVRIL 2024 - ISSN 1259-069 X

l'agenda de mars & avril

- Commission Patronale
- Groupe Espaces Verts
- Club RH
- Commission Paritaire
- SEDIMA'S Day 2024
- Bureau Executif (mars et avril)
- Bureau Executif
- CPNE (Commission Paritaire Nationale pour l'Emploi)

JPH CONSULTING & PARTNERS

Sélection de postes à pourvoir dans le machinisme agricole ou la motoculture France & International

POUR LES CONSTRUCTEURS

- Directeur de filiale - France
- Directeur commercial France agri de précision
- Chef des ventes tracteurs, Chef des ventes machines
- Commercial export sédentaire - travail du Sol, semoirs
- Commercial matériels forestiers - Sud Ouest, Sud Est
- Inspecteurs commerciaux - plusieurs postes
- Chefs produit tracteurs, machines pièces
- Support tech & cial machines - Gd Est, Bourgogne Fr-Cté
- Directeurs SAV - Ouest, Nouvelle Aquitaine, Export
- Inspecteurs techniques - plusieurs postes
- Technicien SAV itinérant - 1/2 nord France
- Technicien support produits - Ouest
- Formateur(trice) technique tracteurs

POUR LES CONCESSIONNAIRES

- Directeur de concession - Bretagne, Centre Est
- Directeurs cciaux - Est, Centre Val de Loire, Nvle Aquitaine
- Responsables cciaux matériel viticole - Centre, Est
- Chef des ventes - Hauts de France, Sud Ouest
- Commercial matériels forestiers - Sud Ouest, Sud Est
- Commerciaux mat & agri précision - plusieurs postes
- Directeur pièces et magasins - Sud Ouest
- Responsable de magasin et magasinier - plusieurs postes
- Directeur technique SAV - Sud Ouest
- Resp technique & développeur agence - Ile de France
- Chefs d'atelier - plusieurs postes
- Technicien SAV itinérant - 1/2 nord France
- Tech SAV ou agri de précision/GPS - plusieurs postes

Plus d'offres sur <https://www.linkedin.com/in/jeanpaulpapillon>
Envoyer CV à jeanpaulpapillon@gmail.com - 06 83 01 75 40

La conduite dans le milieu professionnel : pas si simple à gérer

Permis à points, addictions diverses, CBD, visite médicale périmée, radar automatique... la conduite d'un véhicule pour le travail peut générer des risques variés allant de la simple désorganisation du travail (suspension du permis de conduire d'un chauffeur/livreur) à la mise en cause éventuelle de la responsabilité du dirigeant à la suite d'un accident de personne. Petit tour d'horizon de différentes problématiques et de solutions de prévention à mettre en place.

Permis à points

Devant l'obligation générale de sécurité qui incombe à chaque employeur, la responsabilité du chef d'entreprise peut être recherchée en cas de conduite d'un salarié sans permis valide. Pour autant, la réglementation ne prévoit pas d'aviser l'employeur pour un conducteur salarié

subissant une suspension de son permis. De ce fait, il est impossible pour l'employeur de pouvoir consulter seul la validité du permis de conduire ou le nombre de points restants. La première chose à faire est d'insérer une clause dans le contrat de travail imposant au salarié d'informer l'employeur de la suspension ou du retrait du permis de conduire.

(Cf. QR code 1 : modèle de contrat de travail)
Il est conseillé au dirigeant de mettre en place un système pour être informé régulièrement de la validité du permis de conduire de ses conducteurs. (Cf. QR code 2 : prévenir la conduite sans permis d'un salarié)

Concernant le cas spécifique du permis poids lourd qui nécessite, en plus de la validité d'une visite médicale (tous les 5 ans généralement), le raisonnement est identique. Même s'il est de la responsabilité du conducteur d'être à jour de sa

visite médicale, si l'échéance est dépassée, son permis est suspendu et il ne peut conduire un véhicule d'entreprise.

Addiction à l'alcool ou au stupéfiant

Pour certains travaux dangereux, comme l'utilisation d'un appareil de levage ou d'un véhicule, la conduite sous l'emprise d'alcool ou de stupéfiant est dangereuse.

Dans le cadre de son dispositif « haut degré de solidarité », la branche propose la mise en place d'actions de prévention des addictions.

(Cf. liens 3 : HDS)

La prévention peut aussi passer par la mise en place de contrôle d'alcoolémie ou de détection de stupéfiants. Le règlement intérieur prévoit, sous certaines conditions, le recours à des alcootests ou des tests salivaires de détection de consommation de drogues.

(Cf. QR code 4 : règlement intérieur)

CBD

Le cannabidiol (CBD) non médical est autorisé en France, car il n'est pas considéré comme un stupéfiant. Pour autant, la Cour de cassation a précisé que la conduite d'un véhicule après avoir consommé du CBD équivaut à une conduite

sous emprise de stupéfiant, donc sanctionnée par le code de la route, peu importe la dose absorbée. Ceci pourrait conduire à un retrait de 6 points sur le permis de conduire.

À noter que lors d'un contrôle routier, le test salivaire peut être positif au cannabis et dérivé de type CBD jusqu'à 8 jours, s'il s'agit d'un consommateur intensif et quotidien (24 h pour un usage régulier et 8 h pour un usage occasionnel). (Cf. QR code 5)

La consommation étant légale, la prévention passe par l'information des salariés et par le suivi de la validité du permis.

Radar automatique (dénonciation)

Depuis le 1^{er} janvier 2017, lorsqu'une infraction est constatée par ou à partir des appareils de contrôle automatique avec un véhicule appartenant à l'entreprise, le chef d'entreprise a l'obligation de dénoncer le salarié.

En cas de non-dénonciation, une amende prévue pour les contraventions de la 4^e classe est due, dont le montant peut aller jusqu'à 3750 € pour les personnes morales (le plus souvent 450 €).

service Emploi-Formation du SEDIMA

Actions de promotion des métiers : rétrospective 2023

Nos secteurs recrutent ! 3 000 postes sont à pourvoir chaque année dans le machinisme agricole, les espaces verts et métiers spécialisés... En partenariat avec l'OPCO EP et le gouvernement, le SEDIMA a déployé en 2023 une campagne de visibilité pour promouvoir les métiers de la profession auprès des jeunes, des personnes en reconversion et des prescripteurs. Cette campagne a permis de générer plus de 6 000 visites sur UnEmploiLaCle.fr, 3 000 followers sur nos réseaux sociaux, 16 000 likes sur les différentes publications. Rétrospective 2023 des différentes actions de promotion...

Réseaux sociaux

Pour aller chercher les collégiens et lycéens dans les espaces virtuels qu'ils surinvestissent aujourd'hui : les réseaux sociaux (TikTok, Instagram et Facebook), une stratégie digitale a été mise en place sur nos réseaux sociaux UnEmploiLaCle (jeu-concours, sondages, vidéos témoignages, verbatim, actus). (cf. visuel ci-dessous)

La vidéo de témoignage de Mélanie R., responsable RH dans une concession agricole, a très bien fonctionné sur TikTok avec 11 700 vues et 431 J'aime.

Site d'orientation CIDJ

Des actions ont été menées également avec le Centre d'Information et de Documentation Jeunesse (CIDJ) pour toucher les collégiens et les professionnels de l'orientation : animation du webinar « Les métiers de la maintenance des métiers agricoles et des espaces verts » par 2 membres du Club des Jeunes du Machinisme Agricole (CJMA), diffusion de displays publicitaires

et d'une documentation pédagogique « Travailler dans l'agroéquipement : les métiers, formations et parcours » et « Mécanicien / Mécanicienne en matériels agricoles et d'espaces verts ».

L'objectif pour l'année 2024 est de continuer à développer la notoriété de la profession en capitalisant sur les réussites des actions précédentes et en utilisant notre maillage territorial pour toucher les bonnes cibles ! Un remerciement spécial à tous les membres des commissions Communication et Formation du SEDIMA, ainsi qu'au CJMA.

Suivez les actualités de la promotion des métiers du SEDIMA via les réseaux sociaux en vous connectant à UnEmploiLaCle

Cliquez sur le QR code pour accéder à l'article complet sur SEDIMA.fr



Le Concours Général des Métiers se prépare...

Les épreuves pratiques du Concours Général des Métiers catégorie « maintenance des matériels » auront lieu du 29 au 31 mai 2024 au lycée René Cassin à Mâcon (71). Organisé tous les ans par le ministère de l'Éducation Nationale, ce concours a pour objectif de distinguer les meilleurs élèves et apprentis préparant un baccalauréat professionnel.

Le SEDIMA participe à cet événement via l'association ASDM qui a pour principal objectif de promouvoir les formations et les métiers en maintenance des matériels agricoles, d'espaces verts et des métiers spécialisés.

Inscriptions ouvertes...

CQP* Vendeur en matériels agricoles

2024 > 2025 - promotion 29

* Certificat de qualification professionnelle

- > formation diplômante
- > 450 h en alternance
- > d'octobre 2024 à juin 2025
- > public : Bac à Bac + 2 (salarié dans une concession de matériels agricoles)

+ de **380** jeunes vendeurs formés depuis 1996 !

Quallopi processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : ACTIONS DE FORMATION

INFOS & INSCRIPTIONS
www.agrimedia.fr
(rubrique formation en alternance)
05 53 61 65 88 • formation.agrimedia@orange.fr

Évolution des réseaux et Intelligence artificielle : les nouveaux défis de la Distribution

La 4^e édition des SEDIMA'S DAYS s'est tenue les 19 et 20 mars 2024 à Montrouge (92), aux portes de Paris, au Campus Evergreen du Crédit Agricole.

Elle a rassemblé 240 participants, autour de conférences, tables rondes et riches échanges, sur deux thèmes d'actualité au cœur des préoccupations de la profession : l'évolution des réseaux de distribution et l'arrivée de l'intelligence artificielle dans les entreprises.

Conférences & tables rondes



Jean-Christophe ROUBIN, conférence « Évolution de l'agriculture et financement des agroéquipements »

Directeur de l'Agriculture de Crédit Agricole SA, ancien conseiller diplomatique près du ministre de l'Agriculture (2012-2016) et chargé des relations avec le Parlement Européen, Jean-Christophe ROUBIN a détaillé les causes du conflit agricole actuel (crise du bio, baisse de la consommation de vin, concurrence internationale déloyale, complexité administrative, activités agricoles en mutation...) et présenté les défis

que le monde agricole doit relever (évolution des modes alimentaires, attractivité du métier, nouveaux modèles économiques, bas carbone...).

« Deux éléments au sujet du financement des matériels : d'ici fin 2024 la Banque Centrale devrait procéder à plusieurs baisses successives des taux d'intérêt, et la tendance du 80 % de matériel financé 20 % de crédit-bail est en passe de s'inverser. »



Une conférence suivie d'une table ronde avec Michel CAFFIN (agriculteur et vice-président du Conseil d'Administration du Crédit Agricole d'Ile de France), Hervé DAVESNE (agriculteur et vice-président des Jeunes Agriculteurs de l'Oise), Caroline FONTVIELLE-BIGOURET (dirigeante des Ets Fontvielle - 23).



Loïc MOREL, président du SEDIMA mot de bienvenue (extrait)

« Face aux transitions économique, sociale, climatique, la profession doit s'adapter pour surpasser les ruptures. Les distributeurs doivent être acteurs de leur avenir et ces SEDIMA'S Days vont leur apporter des clés de réflexion !... »



Anne FRADIER, Secrétaire Générale du SEDIMA conférence « Évolution des réseaux de distribution en Amérique du Nord, Europe et France »

L'objectif de cette intervention était de dresser un état des lieux de l'évolution des réseaux de distribution des tractoristes sur les dix dernières années aux Etats-Unis, en Europe et en France.

Le nombre de concessionnaires, en France, a baissé de 34 % et le profil des distributeurs s'est diversifié.

Compte tenu de l'interdépendance des distributeurs/réparateurs avec leurs clients et fournisseurs, Anne FRADIER a souligné les grandes tendances observées pour chacun d'eux sur cette même période. Les raisons qui peuvent expliquer la concentration des distributeurs sont notamment : l'arrivée de l'âge de la retraite et le besoin de trouver un successeur, les moyens financiers nécessaires pour constituer des stocks, les nouvelles technologies et la stratégie des full liners.

La 3^e révolution agricole doit prendre en compte plusieurs facteurs communs dans les 3 zones géographiques : de moins en moins de main-d'œuvre disponible en zone rurale, la baisse du nombre d'exploitations agricoles et une augmentation de la taille des exploitations, la diversité des filières agricoles, les enjeux climatiques et environnementaux... Les agroéquipements et la robotiques font partie des solutions avancées pour relever les défis de l'agriculture, mais leur distribution demande des moyens financiers de plus en plus importants. Pour que ces matériels de nouvelle génération puissent se diffuser, outre la problématique du prix, ils doivent susciter la confiance des clients. Cela passe par la qualité du service après-vente. Le métier de distributeur évolue, mais il demeure plus que jamais primordial.

« Le réseau est un instrument de la stratégie de développement des marques, le distributeur par son service après-vente et de maintenance a un rôle central. »





Axel CYPEL
« L'IA : de quoi parle t-on exactement ? »

Ingénieur de l'Ecole des Mines de Paris, après avoir exercé diverses fonctions dans le secteur bancaire, Axel CYPEL est aujourd'hui responsable des projets d'IA au Crédit Lyonnais. Auteur de plusieurs ouvrages de vulgarisation sur l'IA, il est également professeur à Aivancity (Ecole des métiers IA & Data Paris-Cachan).

Axel CYPEL a énoncé la genèse de l'IA, ses usages classiques, sa phase opérationnelle et ses limites.

« Il existe un fossé intersidéral entre le sujet et son application. Ainsi, quel que soit le domaine d'activité où l'IA est appliquée, il importe d'appréhender deux éléments : savoir ce que l'IA peut faire et quelles seront les conséquences de son utilisation. »

Sondage Pensez-vous utiliser l'IA dans votre entreprise ?

On l'utilise déjà
29 %

On y pense à court terme
45 %

C'est trop tôt
2 %

Aucun intérêt
3 %



Table ronde « Être acteur de son avenir pour ne pas subir »

avec Matthieu AVRIL (avocat, cabinet AVRIL LAW), Pierre-Antoine BRETTELLE (gestionnaire de patrimoine associé, Cyrus Conseil), Patrick NAOURI (consultant patrimonial senior associé, Cyrus Conseil).

« Vendre, grandir ou partir ? Telle est la question que nombre de dirigeants se posent à un moment donné de leur parcours entrepreneurial. » Un temps fort avec des experts qui ont exploré des pistes pour aider les distributeurs à anticiper leur développement :

« Si la tendance à la concentration se précise, elle est un phénomène mondial... Les différentes phases du processus d'acquisition doivent être réfléchies : comment anticiper les besoins, préparer la ou les acquisition(s), la ou les sécuriser... En cas de cession, il est primordial d'effectuer une préparation 6 mois en amont, de valider des points d'attention sur le contrat de vente, de réfléchir à sa situation personnelle (âge, situation patrimoniale...). »



Table ronde « L'IA en entreprise : quelle plus-value en attendre ? »

avec Axel CYPEL, Alexandre STOJANOVIC (ISAGRI), Philippe VACHET (Agence LUCIE), Adrien PIERRE (LELY International) et Arnaud REY (Crédit Agricole SA)

Les intervenants se sont accordés sur le fait que l'IA apporte des solutions novatrices et adaptées. « Etre en veille sur les concepts d'innovation, les applications et produits futurs, sont un gage d'activité à court ou moyen terme pour les entreprises. »

Un certain nombre d'outils ont été cités, parmi lesquels le robot capteur d'informations végétales « mineral », la caméra intelligente de reconnaissance du bétail « IA Herd », la lunette connectée pour assister le viticulteur dans la taille de la vigne « Vine app »...

Pour Arnaud REY le tryptique gagnant des produits IA repose sur « une pertinence agronomique, économique et environnementale. »



Julia de FUNÈS
« Quels impacts a l'IA sur le rapport au travail et le management des équipes ? »

Philosophe, conférencière et auteure, Julia de FUNÈS a clôturé les SEDIMA'S Days en apportant un regard éclairé sur la place de l'humain dans l'entreprise face à son évolution et l'utilisation de l'intelligence artificielle.

Sondage dans l'assemblée

Avez-vous déjà préparé les modalités de votre succession ?

Oui
24 %

Non
50 %

En cours
26 %



Trophées et médailles 2023 « SatiSCfaction »

Le SEDIMA mène chaque année l'enquête « Indice de satisfaction envers les constructeurs » (ISC) auprès des distributeurs tractoristes. Cette enquête, qui comporte une soixantaine de questions, a été initiée en 2005 par le SEDIMA avec pour objet de créer les conditions d'un échange constructif entre concessionnaires et constructeurs de tracteurs. Elle est également menée par le CLIMMAR (fédération européenne des organisations professionnelles de distribution de matériels agricoles) et est devenue une référence au niveau européen.

Les trophées « SatiSCfaction » récompensent les tractoristes sur 6 catégories. La médaille d'or est décernée à ceux qui ont obtenu la meilleure note de l'année. La médaille d'argent représente la meilleure progression sur les 6 dernières années.

Les résultats au titre de l'année 2023



Pour la seconde fois, des médailles « SatiSCfaction » ont été remises aux fabricants de matériels agricoles et d'espaces verts, autres que tractoristes. Elles sont le fruit d'une enquête du SEDIMA qui vise à valoriser le partenariat entre les distributeurs et leurs fournisseurs de matériels d'accompagnement, sur les thèmes suivants : vente et marketing, après-vente, relationnel.

Médaille d'Or à HORSCH (remise à Robert DORSEMAGEN),
Médaille d'Argent à PÖTTINGER (remise à Eric YODER),
Médaille de Bronze à HONDA (représentant de la marque excusé).

Mérite Agricole

Le temps fort des récompenses s'est clôturé par la remise à **Caroline FONTVIELLE-BIGOURET** de la croix de chevalier dans l'ordre du mérite agricole.

Assemblée Générale du SEDIMA



En raison de l'évolution récente de sa carrière professionnelle, le président Loïc MOREL a choisi de mettre fin à son mandat.

Alexandre MORTIER, dirigeant des Ets MORTIER (21), actuel vice-président du Bureau Exécutif, a été élu par l'Assemblée Générale électorale du 20 mars 2024 pour lui succéder à la présidence de l'organisation professionnelle, jusqu'à la fin du mandat en cours qui s'achèvera en avril 2025 lors du prochain congrès du SEDIMA.

Avec les membres de son Bureau (Cf. photo légendée page 1), il poursuivra la feuille de route initiée par Loïc MOREL :

- > fédérer toujours plus la profession au sein du SEDIMA,
- > l'accompagner sur le nécessaire développement du service client du fait de l'arrivée des nouvelles technologies,
- > valoriser ses métiers et ses formations,
- > agir pour la représenter auprès des instances européennes.

Pour accompagner Alexandre MORTIER dans son mandat, 2 nouveaux membres de Bureau ont été élus lors de cette Assemblée Générale électorale :

- > **Caroline FONTVIELLE-BIGOURET**, (Cf. article ci-contre)
- > **Nathalie CHEVALERIAS**, dirigeante des Ets CHEVALERIAS (16), membre de la commission Formation et présidente de la fédération Poitou-Charentes.

Stéphane LEBLOND (dirigeant de Forestier-Leblond - 76) devient 1^{er} vice-président. Les fonctions de Pascal DESCHAMPS (MCDA - 63) 2^{ème} vice-président, et de Véronique GLORIA (SUOMA - 85), trésorière, restent inchangées.



Passage de relais entre Loïc MOREL et Alexandre MORTIER.

Les partenaires des SEDIMA'S Days 2024



« Caroline FONTVIELLE-BIGOURET reprend la direction de l'entreprise familiale en 2005. Elle contribue à son développement par l'élargissement de son secteur d'activité sur la Creuse (23), une partie de l'Allier (03) et du Puy de Dôme (63) et par l'acquisition de la société Ray en 2019. La concession compte 4 bases et emploie aujourd'hui 41 salariés. Présidente de la fédération Limousin-Auvergne de 2018 à 2023, elle siège depuis 6 ans au conseil d'administration du SEDIMA. Au sein de la commission Sociale depuis de nombreuses années, elle la préside depuis 2019. Investie et assidue, elle œuvre pour la profession, entre autres, à la défense des questions sociales et de la convention collective. »

Alexandre MORTIER lors de la remise à la récipiendaire